

# Sélection d'article sur la politique suisse

Dossier

**Dossier: Une infrastructure numérique souveraine pour la Suisse**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Frick, Karin  
Magnin, Chloé  
Porcellana, Diane

## Citations préféré

Frick, Karin; Magnin, Chloé; Porcellana, Diane 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Dossier: Une infrastructure numérique souveraine pour la Suisse, 2021 - 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 07.04.2025.

## Sommaire

Infrastructure numérique souveraine (lv. Pa. 21.495)	1
Cybersécurité. Mettre en place une infrastructure numérique souveraine et des standards de sécurité de gouvernance (lv.pa. 21.507)	1
Mehr Sicherheit bei den wichtigsten digitalen Daten der Schweiz (Mo. 23.3002)	2

## Abréviations

**SiK-SR**      Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates  
**SiK-NR**      Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates

---

**CPS-CE**      Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats  
**CPS-CN**      Commission de la politique de sécurité du Conseil national

# Infrastructure numérique souveraine (lv. Pa. 21.495)

## Armée et société

INITIATIVE PARLEMENTAIRE  
DATE: 30.09.2021  
DIANE PORCELLANA

La conseillère nationale Isabelle Moret (plr, VD) demande que la Confédération se dote – en collaboration avec les cantons, le monde de la recherche et les entreprises suisses – d'une **infrastructure numérique souveraine**, notamment d'un «cloud» souverain afin de garantir une sécurisation des données sensibles et soumises au droit suisse. La Confédération se chargerait du pilotage et en supporterait les coûts.

INITIATIVE PARLEMENTAIRE  
DATE: 19.08.2022  
CHLOÉ MAGNIN

Après le passage dans les deux Commissions de l'**initiative parlementaire visant la création d'une infrastructure numérique souveraine**, une conclusion peut être tirée: cette proposition s'attaque à un problème très complexe.

Dans un premier temps, **la CPS-CN a proposé d'accepter** l'initiative d'Isabelle Moret (plr, VD) par 14 voix contre 10. Les arguments avancés par la majorité ont concerné la forme de l'accord. En effet, il est estimé par la majorité que l'État ne prendrait pas une place trop importante et que des ententes publiques-privées permettraient de renforcer la cybersécurité suisse. Cependant, une minorité de la commission ne partage pas cet avis et estime que la surveillance et la coordination qui seraient effectuées par la Confédération iraient à l'encontre du principe de la subsidiarité helvétique. Pour les opposants, il faudrait rester sur la stratégie nationale de protection de la Suisse.

Puis, dans un deuxième temps, **la CPS-CE a proposé de refuser l'initiative** par 6 voix contre 2 et une abstention. Ne remettant pas en cause le but, mais la manière, la Commission envisage de déposer une nouvelle initiative afin de revenir sur la problématique.<sup>1</sup>

INITIATIVE PARLEMENTAIRE  
DATE: 11.10.2022  
CHLOÉ MAGNIN

Après avoir pris connaissance de la prise de position de son homologue au conseil des États, la **CPS-CN a décidé de revenir sur sa position et propose au Conseil national de rejeter l'initiative parlementaire**. En effet, tout en soutenant le but recherché par l'écrit, la commission estime que le type de procédure n'est pas le plus adéquat. Elle doit encore réfléchir si un autre texte sera déposé.<sup>2</sup>

# Cybersécurité. Mettre en place une infrastructure numérique souveraine et des standards de sécurité de gouvernance (lv.pa. 21.507)

## Armée

INITIATIVE PARLEMENTAIRE  
DATE: 06.12.2021  
CHLOÉ MAGNIN

Alors que la sécurité nationale est au centre des discussions depuis la fin de l'année 2021 – nombreuses cyberattaques, éclatement de la guerre en Ukraine depuis février 2022 –, une initiative parlementaire du conseiller aux États Charles Juillard (centre, JU), lancée fin 2021 rappelle que ce thème est une préoccupation avérée. En effet, avec l'objet «**Cybersécurité. Mettre en place une infrastructure numérique souveraine et des standards de sécurité de gouvernance**», le sénateur jurassien espère convaincre qu'un virage est à prendre et qu'une collaboration entre les différents acteurs suisses – privés et publics – est nécessaire afin de protéger le pays contre les différentes menaces qui existent au temps du numérique. Le but est ainsi de renforcer la cybersécurité du pays et de favoriser une unité du système de données sur l'ensemble du territoire, notamment par la création d'un «cloud souverain» qui rassemblera l'ensemble de ces dernières. Si l'objet est accepté, la Confédération sera à la tête des opérations et prendra en charge le financement du projet.<sup>3</sup>

**INITIATIVE PARLEMENTAIRE**  
DATE: 19.08.2022  
CHLOÉ MAGNIN

L'**initiative parlementaire** déposée par Charles Juillard (centre, JU) a été traitée en même temps que l'objet 21.495 par la CPS-CE. Des conclusions similaires ont été tirées. De ce fait, le **rejet** a été **proposé** par 6 voix contre 2 et une abstention. Une nouvelle initiative pourrait voir le jour, après réévaluation du dossier, car la commission soutient le but visé par l'initiative parlementaire mais pas la manière de l'atteindre.<sup>4</sup>

**INITIATIVE PARLEMENTAIRE**  
DATE: 13.01.2023  
CHLOÉ MAGNIN

L'**initiative parlementaire demandant la «création d'une infrastructure numérique souveraine» n'aura pas de suite**. Après les communications médiatiques d'août 2022, l'initiative a été retirée au début de l'année 2023.<sup>5</sup>

## Mehr Sicherheit bei den wichtigsten digitalen Daten der Schweiz (Mo. 23.3002)

### Sécurité intérieure

**MOTION**  
DATE: 28.02.2023  
KARIN FRICK

Der Ständerat nahm in der Frühjahrssession 2023 stillschweigend eine Motion seiner SiK an, die **mehr Sicherheit bei den wichtigsten digitalen Daten der Schweiz** forderte. Der Bundesrat sollte festlegen, welche Daten welcher Behörden – auf Bundes-, Kantons- und Gemeindeebene – und welcher Betreiber von kritischen Infrastrukturen einem besonderen digitalen Schutz unterstehen. Weiter soll er Normen für das Sicherheitsmanagement dieser Daten bestimmen und die Gestaltung der benötigten Speicherinfrastruktur soweit möglich Schweizer Unternehmen anvertrauen. Wie Kommissionssprecher Josef Dittli (fdp, UR) im Ratsplenum erläuterte, ging die Motion auf zwei parlamentarische Initiativen für eine eigenständige digitale Infrastruktur für die Schweiz zurück (Pa.lv. 21.507 und Pa.lv. 21.495). Die Behandlung der Initiativen habe gezeigt, dass das Thema komplex sei. Das Kernanliegen befand die Kommission aber für berechtigt, weshalb sie sich entschieden habe, das Thema mit einer Kommissionsmotion weiterzuerfolgen, so Dittli. Die Regierung beantragte die Annahme des Vorstosses und erklärte sich in ihrer Stellungnahme bereit, dem Parlament die geforderten Vorgaben vorzuschlagen, sofern sie die verfassungsrechtliche Kompetenz dazu habe. Für die anderen Bereiche wollte der Bundesrat Möglichkeiten für das weitere Vorgehen aufzeigen.<sup>6</sup>

**MOTION**  
DATE: 19.09.2023  
KARIN FRICK

Diskussionslos überwies der **Nationalrat** in der Herbstsession 2023 die Motion der SiK-SR für **mehr Sicherheit bei den wichtigsten digitalen Daten der Schweiz**. Seine Kommission hatte ihm einstimmig die Annahme des Vorstosses beantragt.<sup>7</sup>

---

1) Communiqué de presse CPS-CE du 22.2.22; Communiqué de presse CPS-CN du 15.2.22; Communiqué de presse CSP-CN du 19.8.22

2) Communiqué de presse du 11.10.22

3) Iv.pa. 21.507; Exp, 5.4.22; 24H, 6.4.22; NZZ, 30.4.22

4) Communiqué de presse CPS-CE du 22.2.22; Communiqué de presse CSP-CN du 19.8.22

5) Communiqué de Presse du 19.08.22, 2022

6) AB SR, 2023, S. 36 f.; Mo. 23.3002

7) AB NR, 2023, S. 1737; Bericht SiK-NR vom 19.6.23